

Et quand l'Indien fut entre lui et le vicomte :

— Jure-moi que tu resteras immobile pendant la lutte, reprit-il.

— Towah le jure !

— Jure-moi que si je tombe, tu ne me vengeras pas.

Towah hésita.

Rosen lui mit la main sur l'épaule.

— Jure, répéta-t-il, par les os de ton père !

— Towah le jure, prononça l'Indien avec répugnance, par les os de son père !

— Il faut que je me contente de cela ! dit Henri avec un sourire amer.

— Monsieur de Villiers, répondit Rosen, si vous ne vous battez pas contre moi comme un homme, celui-là va vous tuer comme un chien !

Towah passa sa langue sur ses lèvres.

— Faites comme moi ! répéta Rosen.

Il envila à la lame tranchante de son couteau d'or le papier signé par M. de Villiers. Celui-ci prit le papier signé par Rosen et l'enfila de même à son golden-dagger.

Ils se mirent en garde, pied droit contre pied droit, le couteau au genou, le manteau roulé autour du bras gauche.

Henri frappa le premier.

Il tomba lourdement à la renverse. Le couteau de Rosen lui traversait le coeur et montrait collé aux lèvres de la blessure mortelle le papier portant ces mots :

*Je meurs par ma propre volonté et de ma propre main.*

*Signé : Henri, vicomte de Villiers.*

Towah eut grande peine à laisser sur place cette dixième chevelure.

Le soleil, qui n'avait pas encore atteint la ligne de l'horizon, empourrait déjà la frange des nuées.